

Chronicle Herald d'Halifax du 16 novembre 1957. Voici ce qu'il aurait dit:

Le projet d'aide fédérale pour la mise en valeur de l'énergie électrique dans les provinces Maritimes "favorisera dans une très large mesure l'établissement d'industries importantes dans les provinces Maritimes et sera assurément propre à relever l'économie de la région atlantique tout entière" a déclaré vendredi soir monsieur J. C. MacKeen, président de la *Nova Scotia Light and Power Limited*.

Monsieur MacKeen voyait dans ce projet l'occasion d'augmenter les débouchés offerts aux charbonnages néo-écossais. Il a rappelé les "grands avantages que pourraient rapporter le projet d'établissement de nouvelles centrales thermiques et leur interconnexion de façon à constituer un réseau interprovincial."

Je poursuis:

Il a rappelé que les directeurs de la *Nova Scotia Light and Power*, à leur réunion d'octobre avaient autorisé la construction d'une ligne interconnectée à 138,000 volts d'Halifax à Truro, devant constituer l'apport de la compagnie au réseau interprovincial. Ils avaient également autorisé l'aménagement d'une centrale thermique à Tufts Cove, dont le premier groupe aurait une capacité de 100,000 à 120,000 kWh.

Selon lui le nouveau projet fédéral rendrait possible l'aménagement de groupes plus importants et efficaces à la nouvelle centrale de Tufts Cove.

M. MacKeen disait enfin:

Le projet fédéral devrait favoriser l'installation d'industries importantes dans la région des Maritimes et ainsi se montrer extrêmement utile à l'économie de toute la région atlantique. Toujours intéressé à l'économie générale de la province, la compagnie est heureuse de constater...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je devais rappeler à l'honorable député qu'on ne juge normalement pas admissible de citer des articles de journaux où il est question de ce qui se dit ou se fait à la Chambre au cours de la session en cours. Je le prie donc de ne pas poursuivre cette citation plus longtemps s'il le peut.

M. MacEwan: Très bien, monsieur l'Orateur. Je vais simplement terminer mes observations en rappelant une réunion qui a eu lieu en mai 1956 à New Glasgow, Nouvelle-Écosse, à laquelle assistaient l'actuel premier ministre du Canada et l'actuel premier ministre de la Nouvelle-Écosse. Cette réunion avait lieu à l'école secondaire junior de cette localité, pleine à craquer. On y avait soulevé la question des subventions. L'actuel premier ministre du Canada (M. Diefenbaker) disait au premier ministre de la province qu'il promettait que des subventions seraient versées au titre du charbon utilisé pour la production d'énergie électrique dans les provinces Maritimes et qu'il tiendrait parole. Je ne doute pas que mes commettants et les habitants de la région atlantique en général se rappelleront cette promesse effectivement réalisée.

[M. MacEwan.]

Je suis heureux de m'y associer et de voter pour le projet de loi.

M. E. G. Hansell (MacLeod): Monsieur l'Orateur, je ne pense pas que nous puissions laisser adopter ce bill sans faire de commentaires. Nous n'y ferons nullement obstruction, mais je tiens à signaler une ou deux choses qui nous semblent des passe-droits. Je dis que nous ne voterons pas contre le bill ni que nous n'y ferons de l'obstruction parce que tout ce qu'on peut faire pour favoriser la prospérité des provinces Maritimes est louable. Notre parti appuiera évidemment une telle mesure. Toutefois, nous aurions souhaité que la mesure ait été rédigée de manière à permettre aux provinces Maritimes de tirer parti de l'offre de prêts visant la construction de centrales thermiques d'énergie électrique à partir du charbon, tout en offrant le même avantage à n'importe quelle autre province du Canada qui désiretrait en profiter. A notre avis, c'eût été la meilleure mesure législative. Elle n'aurait pas fait de passe-droit et elle accorderait à tout le Canada le même avantage qu'aux provinces Maritimes.

Nous pouvons la considérer comme un geste que fait le gouvernement en vue d'aider aux régions appauvries des provinces Maritimes, mais l'appauvrissement ne se limite peut-être pas particulièrement à une province. On peut trouver des quartiers appauvris dans les municipalités, des endroits de marasme dans des régions moins étendues que les municipalités, où l'aménagement de quelque centrale thermique pourrait être utile si une telle centrale était nécessaire. Je songe en particulier à ma propre circonscription dont une partie est très touchée par la crise. Je veux dire la région du Nid-de-Corbeau, dans le sud de l'Alberta. C'est une région qui produit du charbon en abondance. Je n'aime pas toujours parler de politique et d'élections mais, aux dernières élections, les candidats libéral et conservateur ont parlé de la nécessité de centrales thermiques dans la région de la passe du Nid-de-Corbeau. En fait, mon adversaire libéral a prétendu qu'il avait réussi à obtenir du gouvernement de l'époque une augmentation des subventions à la houille. J'ai sous les yeux son annonce. Elle est imprimée en gros caractères et voici ce qu'on y lit:

Cela signifiera une centrale thermique pour la passe du Nid-de-Corbeau.

Quand cette annonce a paru dans les journaux, j'ai communiqué immédiatement avec le gouvernement ici, qui était l'ancien gouvernement, et j'ai appris qu'il n'avait pris aucune mesure pour garantir, promettre ou même prendre l'initiative de l'établissement de centrales d'énergie thermique dans la passe du